

■ Quelle motivation vous a conduit à présenter votre candidature aux Trophées APAJH 2010 ?

.....
.....
.....

■ Documents présentés en annexe
Il peut s'agir de documents écrits ou de documents audio-visuels. La remise de ces documents est confidentielle et vise uniquement à permettre au jury de sélectionner les candidats. La Fédération des APAJH pourra faire réaliser un document vidéo pour certaines des réalisations pour présentation au public lors de la cérémonie de remise des Trophées le 23 novembre 2010.

Comment avez-vous connu les Trophées APAJH ? (facultatif)

Site internet
Précisez :

Courriel ou courrier

Bouche à oreille

Affiche

Média (presse, tv, radio...)
Précisez :

Autre :
Précisez :

A propos de l'APAJH ...

L'APAJH est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidant... Elle assure à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Créée en 1962, la Fédération des APAJH accompagne 25 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 600 établissements ou services.

Contact

Fédération des APAJH – Associations Pour Adultes et Jeunes Handicapés
185, bureaux de la Colline 92 213 Saint-Cloud Cedex

Tél. : 01 55 39 56 00 - Fax : 01 55 39 56 03 - Courriel : trophees@apajh.asso.fr

www.apajh.org

Dossier de candidature
6^{ème} édition des Trophées APAJH
23 novembre 2010
Carrousel du Louvre

Qu'est-ce que « les Trophées APAJH » ?

Les Trophées APAJH sont une remise de prix nationale destinée à récompenser des initiatives d'origine publique ou privée. Elles doivent permettre l'accès et la participation à la vie sociale, culturelle et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Un nouveau regard sur le handicap

Cette cérémonie permet, en sensibilisant l'opinion, d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les droits des personnes en situation de handicap. En valorisant vos initiatives, la Fédération des APAJH souhaite apporter un nouveau regard sur le handicap.

Une cérémonie placée sous le signe de la fête

En présence de personnalités et de nombreux artistes, personnes valides et en situation de handicap « additionnent leurs différences » sur scène et dans la salle. Henri Salvador, Césaria Evora, Salif Keita, Carla Bruni, Patrick Timsit, Elie Semoun... ont notamment participé aux précédentes éditions.

Après le Palais des Congrès de Paris et la Maison de l'Unesco, la 6^{ème} édition des Trophées APAJH se déroulera au Carrousel du Louvre le 23 novembre 2010.

Le concours

Pour qui ?
Organismes publics ou privés

Pourquoi ?
Valoriser et faire connaître des réalisations exemplaires

Comment participer ?
Retourner le dossier de candidature par courrier à la Fédération des APAJH avant le 12 mai 2010 ou compléter le dossier en ligne

Dans quelle catégorie concourir ?

- École et culture
- Entreprise citoyenne
- Accessibilité d'une ville
- Accessibilité d'un service public
- Sport

Qui évalue les dossiers ?

Les dossiers de candidature seront examinés, sous contrôle d'huissier, par un jury composé de personnalités d'horizons divers (politique, institutionnel, médiatique, associatif...).

**TROPHÉES
APAJH
2010**
Additionnons nos différences



Dossier de candidature à retourner avant le 25 juin 2010

Pour permettre son examen par le jury des Trophées APAJH 2010, le dossier de candidature devra être retourné avant le **25 juin 2010** à : Fédération des APAJH - 185, bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex

Les catégories de Trophées

- École et culture
- Accessibilité d'une ville
- Entreprise citoyenne
- Accessibilité d'un service public
- Sport

I. Le candidat

Nom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ Port : _____
Courriel : _____
Interlocuteur : _____ Tél. : _____
Courriel : _____

II. La réalisation

■ Intitulé de la réalisation : _____
■ Nom du responsable de la réalisation : _____
■ Descriptif et objectif (1000 caractères maximum) : _____

■ Principales étapes : _____

■ Population concernée :

- Déficiences motrices
- Déficiences sensorielles
- Déficiences intellectuelles ou mentales
- Autres : _____

■ Périmètre du champ d'action (ex. ville, quartier, rue...) _____

■ Partenaires de l'opération (tout organisme public ou privé ayant participé à la réalisation) : _____

■ Résultats obtenus :

Quantitatifs : _____

Qualitatifs : _____

■ Coût de l'opération (facultatif) : _____

III. Les critères d'appréciation

Quels sont, selon vous, les points les plus représentatifs de votre réalisation ?
(classez les de 1 à 6, du plus significatif au moins significatif)

L'impact sur la vie quotidienne
Précisez : _____

L'innovation
Précisez : _____

L'originalité
Précisez : _____

L'atteinte des objectifs
Précisez : _____

Les répercussions annexes
Précisez : _____